

## finpension Durable 40 (Prévoyance)

Risque de placement:

**Moyen**

Factsheet au 31.01.2026

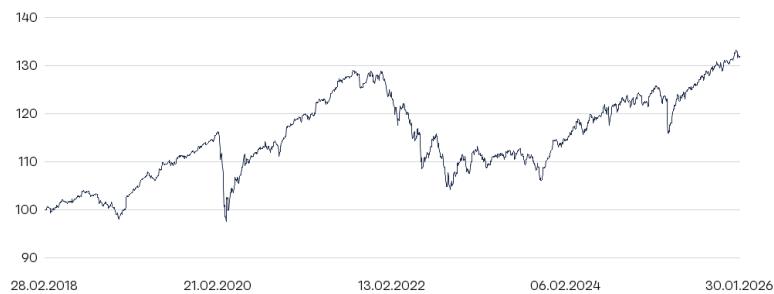
### Brève description

La stratégie de finpension Durable 40 investit 40 % en actions, 9 % en immobilier et 50 % en obligations. La stratégie d'investissement est passive, diversifiée et se concentre sur les investissements durables. Les fonds indiciels institutionnels du Swisscanto sont utilisés pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement. Grâce à un système de contrôle par les groupes d'investisseurs, ces fonds peuvent récupérer en grande partie les impôts de retenus à la source sur les dividendes et les intérêts étrangers.

### Éléments clés

Devise de référence	CHF
Tarif forfaitaire	0.49 %
Coûts de fonds (TER)	0.00 %
Frais de dépôt	aucun
Frais de transaction	aucun
Rééquilibrage	hebdomadaire, le deuxième jour bancaire de la semaine

### Performance (après déduction de la tarif forfaitaire)



Rendement	2026	2025	2024	2023	2022
en %	0.52	7.18	7.17	6.17	-16.50
Rendement en %	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
cumulé	0.52	5.61	17.58	10.76	n.d.
annualisé p.a.	n.d.	5.61	5.55	2.06	n.d.

### Classes d'actifs

Liquidité	1.0 %
Actions	40.0 %
Obligations	50.0 %
Immobilier	9.0 %

### Devises

Franc suisse	79.0 %
Dollar américain	11.4 %
Autre	5.3 %
Euro	1.5 %
Yen japonais	1.4 %
Livre sterling	0.8 %
Dollar australien	0.6 %

### Régions

Amérique du Nord	35.8 %
Suisse	32.8 %
Europe	13.3 %
Asie	8.9 %
Non classifié	7.6 %
Océanie	0.9 %
Amérique du Sud	0.5 %
Afrique	0.3 %

### Secteurs

Santé	19.1 %
Consommation discrétionnaire	17.9 %
Finance	16.5 %
Technologie	15.3 %
Industrie	13.3 %
Communication	5.2 %
Matières premières	3.7 %
Biens de consommation de base	3.0 %
Énergie	2.1 %
Utilitaire	1.4 %
Immobilier	1.3 %
Non classifié	1.3 %

### Les 10 principaux titres

NESTLE S.A.	3.4 %
ROCHE HLDG AG	2.3 %
Novartis AG	2.0 %
NVIDIA CORPORATION	1.0 %
APPLE INC.	0.8 %
MICROSOFT CORPORATION	0.8 %
ZURICH INSURANCE GROUP LTD	0.6 %
COMPAGNIE FINANCIERE	
RICHMONT SA	0.6 %
UBS AG	0.5 %
ABB Ltd	0.5 %

## Liste des positions

Nom de produit	ISIN	Pondération
<b>Liquidité</b>		<b>1 %</b>
Cash		1 %
<b>Actions</b>		<b>40 %</b>
Swisscanto (CH) Index Equity Fund Switzerland Total Responsible NT CHF	CH0451461963	16 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund World (ex CH) Responsible NT CHF	CH0215804755	8 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund World (ex CH) Responsible NTH1 CHF	CH0293345648	8 %
Swisscanto (CH) Index Equity Fund Emerging Markets Responsible NT CHF	CH0561458693	4 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund Small Cap World ex CH Responsible NT CHF	CH1220910934	4 %
<b>Obligations</b>		<b>50 %</b>
Swisscanto (CH) Index Bond Fund Corp. World Responsible NTH CHF	CH1146980946	20 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Market AAA-BBB CHF Responsible NT CHF	CH1140340709	15 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund World (ex CHF) Govt. hedged CHF NTH CHF	CH0117045317	10 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund Emerging Markets Hard Currency NTH CHF	CH0398970274	5 %
<b>Immobilier</b>		<b>9 %</b>
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Switzerland indirect NT CHF	CH0117052545	4 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Real Estate Fund North America indirect NT CHF	CH0215804730	3 %
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Europe (ex CH) indirect NT CHF	CH0117052586	1 %
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Asia indirect NT CHF	CH0117052669	1 %

## Fournisseurs

Fondation	finpension Fondation de libre passage
Siège de la Fondation	Schwyz (SZ)
Autorité surveillance	LPP & Autorité de surveillance des fondations pour la Suisse centrale (ZBSA)
Réviseur	VATAR AG
Banque de dépôt	Swisscanto by Zürcher Kantonalbank
Direction	finpension AG, Lucerne

Ce document a été établi avec le plus grand soin et en toute bonne foi par finpension. finpension n'offre aucune garantie quant à son contenu et son exhaustivité et décline toute responsabilité en cas de perte résultant de l'utilisation de ces informations.

Un investissement des prestations de libre passage dans cette stratégie d'investissement nécessite la conclusion d'un contrat de prévoyance avec la fondation de libre passage de finpension. Les dispositions valables du règlement, du règlement de placement et du barème des frais de la fondation ainsi que les conditions d'utilisation de la demande s'appliquent aux relations entre le titulaire du compte, ses survivants et la fondation de libre passage de finpension. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.finpension.ch/lp](http://www.finpension.ch/lp).